

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1185**20 novembre 2004****SOMMAIRE**

A & J Consulting S.A., Luxembourg	56838	bourg	56844
A & J Consulting S.A., Luxembourg	56840	F&B Europe Invest S.A., Luxembourg	56863
Acanto S.A., Luxembourg	56847	Famab S.A., Senningerberg	56848
Actrap S.A., Luxembourg	56848	Famab S.A., Senningerberg	56856
AD Fiduciaire S.A., Pétange	56880	Façades et Plafonnages Paiva, S.à r.l., Mertzig . . .	56867
Advanced Research Holding S.A., Bereldange	56844	Frieden & Quintus, S.à r.l., Sandweiler	56862
Advanced Research Holding S.A., Bereldange	56844	Fuchs Invest, Sicav, Luxembourg	56868
Advanced Research Holding S.A., Bereldange	56844	G.T. Europe, S.à r.l., Luxembourg	56849
Amyda, S.à r.l., Bourglinster	56849	Gestion Magma S.C.A., Luxembourg	56854
Atlantis Software S.A., Luxembourg	56843	(Les) Glycines S.A., Luxembourg	56855
Atlantis Software S.A., Luxembourg	56843	Gottardo Equity Fund (Lux) Management Compa-	
Atlantis Software S.A., Luxembourg	56843	ny S.A., Luxembourg	56875
Babylone, S.à r.l., Differdange	56834	Gottardo Equity Fund (Lux) Management Compa-	
Bandako S.A., Luxembourg	56877	ny S.A., Luxembourg	56875
Bandako S.A., Luxembourg	56877	Gottardo Money Market Fund (Lux) Management	
Bartola S.A., Luxembourg	56846	Company S.A., Luxembourg	56879
Beaux-Arts S.A., Senningerberg	56853	Gottardo Money Market Fund (Lux) Management	
Best Organisation S.A., Luxembourg	56859	Company S.A., Luxembourg	56879
Bijouterie D.M., S.à r.l., Luxembourg	56874	Gottardo Strategy Fund (Lux) Management Compa-	
Chalgrin S.A., Luxembourg	56850	ny S.A., Luxembourg	56880
Comilfo S.A.H., Luxembourg	56845	Gottardo Strategy Fund (Lux) Management Compa-	
Comsea S.A., Luxembourg	56858	ny S.A., Luxembourg	56880
Comsea S.A., Luxembourg	56859	Gottardo Tower Fund Management S.A., Luxem-	
D.L. Partnership Gonesse S.A., Senningerberg	56853	bourg	56878
D.L. Partnership Grigny S.A., Senningerberg	56851	Gottardo Tower Fund Management S.A., Luxem-	
D.L. Partnership Grigny S.A., Senningerberg	56853	bourg	56878
D.L. Partnership Interconstruction S.A., Senninger-		Happy Sun Solarium, S.à r.l., Ettelbruck	56868
berg	56852	Hestia Investment S.A., Luxembourg	56856
D.L. Partnership Interconstruction S.A., Senninger-		ID Link Europe S.A., Luxembourg	56848
berg	56853	Imfoled Luxembourg S.A.H., Luxembourg	56861
D.L. Partnership Nimes S.A., Senningerberg	56852	Immo Pacor S.A., Luxembourg	56845
D.L. Partnership Nimes S.A., Senningerberg	56854	Imprimerie Centrale S.A., Luxembourg	56849
D.L. Partnership Rivesaltes S.A., Senningerberg . .	56852	Ingénierie Technique et Electrique S.A., Luxem-	
D.L. Partnership Rivesaltes S.A., Senningerberg . .	56854	bourg	56860
Deco Company S.A., Mondercange	56847	Ingénierie Technique et Electrique S.A., Luxem-	
Deluxfin S.A., Luxembourg	56844	bourg	56860
Denebola S.A.H., Luxembourg	56856	Ingénierie Technique et Electrique S.A., Luxem-	
Dundee & Robin Holding S.A., Luxembourg	56847	bourg	56860
Entreprise Paiva, S.à r.l., Bettendorf	56864	International Building and Services S.A., Luxem-	
European Advisors of Transport S.A., Luxem-		bourg	56876

ITCIM, S.à r.l., IT Consulting and Investment Management, Strassen	56861	ProLogis Italy, S.à r.l., Luxembourg	56845
ITCIM, S.à r.l., IT Consulting and Investment Management, Strassen	56861	ProLogis Poland XV, S.à r.l., Luxembourg	56845
JA Investissements S.A., Senningerberg	56856	ProLogis Poland XX, S.à r.l., Luxembourg	56842
Jean-Paul Brisbois, S.à r.l., Steinsel	56851	Protile Investment S.A., Luxembourg	56841
Jumping Investment S.A., Luxembourg	56841	Profile Investment S.A., Luxembourg	56841
Kristall Real Estate S.A., Luxembourg	56842	R.P.S. Holding, S.à r.l., Luxembourg	56867
Laboratoire Dentaire Kayl, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	56842	R.P.S. Holding, S.à r.l., Luxembourg	56867
Laboratoire Dentaire Kayl, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	56842	Raki S.A., Luxembourg	56855
Linethy Invest S.A.H., Luxembourg	56846	RC Europe S.A., Kehlen	56878
Lux-Sectors, Sicav, Luxembourg	56835	RC Europe S.A., Kehlen	56878
Luxembourg Corporation Company S.A., Luxembourg	56835	Reichert Group S.A., Holzem	56864
Luxembourg Corporation Company S.A., Luxembourg	56835	Ribbon S.A., Luxembourg	56845
Manama Holding S.A., Luxembourg	56856	Savennières Holding S.A., Luxembourg	56854
Manestan S.A., Luxembourg	56854	SBM Construction S.A., Hesperange	56873
Miraflores Properties, S.à r.l., Luxembourg	56855	Scar S.A., Luxembourg	56850
Moufflux S.A.H., Luxembourg	56873	Services Internationaux d'Ingénierie S.A., Luxembourg	56868
My Group Investment S.A., Luxembourg	56863	Skytation, S.à r.l., Senningerberg	56849
Napa S.A., Luxembourg	56843	SOCOMAF S.A., Société de Conseil en Matière Ferroviaire, Luxembourg	56846
Newhold S.A.H., Luxembourg	56856	Solotrak Holding S.A., Luxembourg	56834
Patrimoine Fund Select Conseil S.A.H., Luxembourg	56851	Sopatra S.A.H., Luxembourg	56853
Patrimoine Fund Select, Sicav, Luxembourg	56850	SP Concept, S.à r.l., Bertrange	56857
PMM, S.à r.l., Luxembourg	56846	Talk Finance, S.à r.l., Steinfort	56853
Prism Research and Consulting, S.à r.l., Junglinster	56851	Talmadge S.A., Luxembourg	56855
ProLogis Italy II, S.à r.l., Luxembourg	56837	Tecnomec S.A., Luxembourg	56842
ProLogis Italy II, S.à r.l., Luxembourg	56837	Temeko Holding S.A., Luxembourg	56850
ProLogis Italy III, S.à r.l., Luxembourg	56838	Tosinvest Italia S.A., Luxembourg	56849
ProLogis Italy III, S.à r.l., Luxembourg	56838	Trecit S.A., Luxembourg	56848
ProLogis Italy IV, S.à r.l., Luxembourg	56840	(The) UBK French Property Company (N° 3), S.à r.l., Luxembourg	56841
ProLogis Italy IV, S.à r.l., Luxembourg	56840	V.A.G. S.A., Luxembourg	56879
		V.A.G. S.A., Luxembourg	56879
		Vicksburg S.A., Luxembourg	56855
		Vimur Holding S.A., Luxembourg	56846
		Weiland Bau, S.à r.l., Holzthum	56864
		Wewecars, S.à r.l., Bourglinster	56852

BABYLONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4640 Differdange, 92, avenue d'Oberkorn.
R. C. Luxembourg B 74.546.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03886, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076826.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

SOLOTRAK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.395.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg, a été nommée Administrateur-Délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour SOLOTRAK HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077302.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 37.974.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(076247.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 37.974.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 14 septembre 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'affecter les résultats comme suit:

- dotation à la réserve légale.	311,60 EUR
- profit à reporter.	5.920,40 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 14 septembre 2004.

H. van de Sanden

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076223.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

LUX-SECTORS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 70.257.

L'an deux mille quatre, le huit septembre.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

S'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société LUX-SECTORS, SICAV, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 juin 1999, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C n° 611 en date du 12 août 1999, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 70.257.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Claude Bettendorff, employé à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Astrid Heyman, employée à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Monique Volvert, employée à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 juin 2004.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2004; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

II. Que les convocations des actionnaires à la présente Assemblée Générale ont été publiées conformément aux dispositions légales au Luxemburger Wort et au Handelsblatt en date des 20 et 30 août 2004, et publiées au Mémorial C aux mêmes dates.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été posés au bureau pour inspection.

III. Que les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente Assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

IV. Qu'il appert de cette liste de présence que (168.761) actions sont présentes ou représentées à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Que conformément à l'article 29 des statuts et aux prescriptions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la présente Assemblée délibère et les décisions sont à prendre à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

V. Qu'en conséquence, la présente Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'Assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale constate qu'elle a pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 juin 2004.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2004 tels qu'ils ont été présentés ainsi que l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration:

a) Compartiment LUX-SECTORS TOP BRANDS

Actif net au 30 juin 2004:	21.127.049,28 EUR
Résultat net réalisé au 30 juin 2004:	285.725,55 EUR
Résultat des opérations au 30 juin 2004:	2.983.446,53 EUR

L'Assemblée constate que le prospectus d'émission prévoit de ne pas distribuer de dividendes.

b) Compartiment LUX-SECTORS INFORMATION TECHNOLOGIES

Actif net au 30 juin 2004:	35.492.523,29 EUR
Résultat net réalisé au 30 juin 2004:	- 6.515.608,68 EUR
Résultat des opérations au 30 juin 2004:	6.596.269,87 EUR

L'Assemblée constate que le prospectus d'émission prévoit de ne pas distribuer de dividendes.

c) Compartiment LUX-SECTORS PHARMA & HEALTH CARE

Actif net au 30 juin 2004:	44.487.944,02 EUR
Résultat net réalisé au 30 juin 2004:	- 427.655,11 EUR
Résultat des opérations au 30 juin 2004:	851.915,93 EUR

L'Assemblée constate que le prospectus d'émission prévoit de ne pas distribuer de dividendes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve la gestion du Conseil d'Administration et donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2004.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2003, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

L'assemblée prend acte de la démission du président du Conseil d'Administration Monsieur Raymond Kirsch avec effet au 1^{er} février 2004 et approuve la cooptation de Monsieur Guy Rosseljong en tant que nouvel administrateur à partir du 1^{er} février 2004.

L'assemblée générale prend acte de la nomination de Monsieur Jean-Claude Finck en tant que président du Conseil d'Administration et la nomination de Monsieur Michel Birel en tant que vice-président du Conseil d'Administration à partir du 1^{er} février 2004.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2005:

- M. Jean-Claude Finck, président
- M. Michel Birel, vice-président
- M. Gilbert Ernst, administrateur
- M. Jean-Paul Kraus, administrateur
- M. Jacques Mangen, administrateur
- M. Nicolas Rollinger, administrateur
- M. Guy Rosseljong, administrateur

M. Paul Waringo, administrateur
M. Armand Weis, administrateur

Cinquième résolution

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises KPMG AUDIT pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2005.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des rémunérations pour l'exercice en cours s'élevant à un montant total maximum de EUR 24.065,-.

Frais

Les frais et charges en rapport avec les présentes resteront à charge de la société.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état ou demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Bettendorff, A. Heyman, M. Volvert, R. Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2004, vol. 887, fol. 65, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 20 septembre 2004.

R. Schuman.

(077369.3/237/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

ProLogis ITALY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.352.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(076557.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

ProLogis ITALY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.352.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076771.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

ProLogis ITALY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(076560.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

ProLogis ITALY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.003.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076772.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

**A & J CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROMED INVEST S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 70.885.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre août.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROMED INVEST S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix,

constituée suivant acte reçu par Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, en date du 15 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 764 du 14 octobre 1999,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 70.885.

L'assemblée est présidée par Maître Dieter Grozinger De Rosnay, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et qui désigne comme secrétaire Madame Sylvie Portenseigne, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Elodie Dodeler, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Modification de la dénomination de la société en A & J CONSULTING S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

2) Remplacement des dispositions de l'article 3 des statuts de la société comme suit:

«La société a pour objet l'achat et la vente en gros de matériaux de construction à l'étranger, ainsi que toute intervention comme intermédiaire dans le domaine précité.

La société peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension. La société pourra également constituer toutes garanties, hypothèques et sûretés en faveur de tiers et notamment des établissements de crédit.

La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine. Elle pourra participer à la création, au développement, à la formation et au contrôle de toute entreprise et acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription,

de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut notamment s'intéresser par voie d'apport ou par toute autre mise dans toutes les sociétés ou entreprises ayant en tout ou en partie un objet similaire ou connexe au sien susceptible d'en favoriser le développement ou son extension.

3) Modification de l'article 16 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 16. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

4) Nomination de nouveaux membres du conseil d'administration.

5) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

6) Changement de l'adresse du siège social.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société de EUROMED INVEST S.A. en A & J CONSULTING S.A.

L'article 1^{er} des statuts est modifié comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de A & J CONSULTING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet l'achat et la vente en gros de matériaux de construction à l'étranger, ainsi que toute intervention comme intermédiaire dans le domaine précité.

La société peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension. La société pourra également constituer toutes garanties, hypothèques et sûretés en faveur de tiers et notamment des établissements de crédit.

La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine. Elle pourra participer à la création, au développement, à la formation et au contrôle de toute entreprise et acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut notamment s'intéresser par voie d'apport ou par toute autre mise dans toutes les sociétés ou entreprises ayant en tout ou en partie un objet similaire ou connexe au sien susceptible d'en favoriser le développement ou son extension.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 16. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs actuellement en fonction et leur accorde pleine et entière décharge.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs pour une durée qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010:

- Monsieur Hans Joachim Grätz, entrepreneur, demeurant à D-14474 Potsdam, Geiselbergstrasse 1.
- Madame Antje Grätz, sans état, demeurant à D-14474 Potsdam, Geiselbergstrasse 1.
- Monsieur Frank Michael Phieler, commerçant, demeurant à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction et lui donne pleine et entière décharge.

Est nommé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010:

Monsieur Raphaël Forler, maître en administration économique et sociale, demeurant à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'établir le siège social à l'adresse suivante:

L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: D. Grozinger De Rosnay, S. Portenseigne, E. Dodeler, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 25 août 2004, vol. 358, fol. 12, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 17 septembre 2004.

H. Beck.

(076980.3/201/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**A & J CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROMED INVEST S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 70.885.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 septembre 2004.

H. Beck.

(076981.3/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ProLogis ITALY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.004.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(076562.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

ProLogis ITALY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.004.

Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2003 du 31 décembre 2003.

Le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076773.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

56841

PROTILE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.533.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076874.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PROTILE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 90.533.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 septembre 2004 que: Maître André Harpes, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean-Luc Jourdan, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Le siège social de la société a été transféré de L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey au L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076872.3/1285/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY (N° 3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.786.

Changement suivant le contrat de cession d'action 8 juillet 2004:

- Ancien actionnaire unique: THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY LIMITED, P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 3 QL.

- Nouvel actionnaire unique: DAVIDSON & CIE S.A., Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

P. Van Halteren / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076639.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

JUMPING INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 95.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02738, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076816.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

LABORATOIRE DENTAIRE KAYL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 83.152.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02610, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LABORATOIRE DENTAIRE KAYL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076604.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

LABORATOIRE DENTAIRE KAYL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Canal.
R. C. Luxembourg B 83.152.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02622, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LABORATOIRE DENTAIRE KAYL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076606.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

TECNOMECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 87.280.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02735, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076817.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

KRISTALL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.282.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02729, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076818.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PROLOGIS POLAND XX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.436.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(076877.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ATLANTIS SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(077006.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ATLANTIS SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(077004.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ATLANTIS SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(077005.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

NAPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.641.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 septembre 2004, que:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur François Winandy, Administrateur.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).
- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (CH).
- Monsieur Giovanni Cotta, Administrateur de sociétés, demeurant à Monte Carlo (MC).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, 26 CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076900.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ADVANCED RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 60.159.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077208.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

ADVANCED RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 60.159.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077207.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

ADVANCED RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 60.159.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077206.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

EUROPEAN ADVISORS OF TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 45.703.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076865.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

DELUXFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.272.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 septembre 2004

Résolution

L'assemblée prend acte de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et décide, faute de disposer de tous les éléments nécessaires à cet effet, de ne pas procéder ce jour à la nomination d'un nouveau conseil d'administration et d'un commissaire aux comptes et de reporter cette résolution à une prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076824.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

RIBBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02715, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076819.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

IMMO PACOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 28.642.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(076885.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

COMILFO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.157.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(076884.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PROLOGIS POLAND XV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.238.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(076882.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PROLOGIS ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(076879.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

LINETHY INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 56.291.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(076886.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

SOCOMAF S.A., SOCIETE DE CONSEIL EN MATIERE FERROVIAIRE, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 63.174.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(076888.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

VIMUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 63.516.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(076890.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PMM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2118 Luxembourg, 69, allée Pierre de Mansfeld.

R. C. Luxembourg B 53.873.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2004.

Pour le gérant

Signature

(077093.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

BARTOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Reinsheim.

R. C. Luxembourg B 33.534.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date du 10 avril 2003

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée a décidé de renouveler, pour un terme expirant à l'assemblée générale annuelle de l'an 2004, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonctions.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076915.3/1051/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

56847

ACANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.534.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 7 septembre 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Ubaldo Livolsi, manager, demeurant à Via Antares 14, Cassina De Pecchi, Milan, Italie;
- Monsieur Massimo Bersani, manager, demeurant à Via U. Fogagnolo 11B, Sesta S. Giovanni, Milan, Italie;
- Monsieur Jean Hoffmann, conseiller fiscal, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg, (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076975.3/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

DUNDEE & ROBIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.254.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 septembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg, ont été réélus Administrateurs pour une durée de 6 ans, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg,

a été élu Administrateur pour la même période en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire.

- Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,

a été réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076914.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

DECO COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3935 Mondernange, 11, Cité Molter.
R. C. Luxembourg B 61.603.

—
Résolution

Le Conseil d'administration a décidé de transférer la siège social de la société de 19, rue de Limpach L-3932 Mondernange à 11, Cité Molter L-3935 Mondernange avec effet immédiat

Mondernange, le 15 septembre 2004.

D. Dramicanin / A. Feiereisen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076994.3/510/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ID LINK EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 68.734.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 juillet 2004, que:

Sont réélus Administrateurs pour une durée de sept années, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008:

- Monsieur Michel Verheaghe, Gradué en électronique, demeurant au 19, rue Comte Cornet, B-7020 Maisieres (Belgique);

- Monsieur Luc Snellings, Ingénieur Civil, demeurant au 19, rue Comte Cornet, B-7020 Maisieres (Belgique);

- Monsieur Jean-Marie Etienne, Ingénieur, demeurant au 18A, chaussée du Roeulx, B-7000 Mons (Belgique).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., avec siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076902.3/802/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ACTRAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 55.638.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Citro.

(076909.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

TRECIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 72.142.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Citro.

(076908.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

FAMAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 33.041.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2004

Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuité des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure aux trois quarts du capital social.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077148.3/032/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

G.T. EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 76.464.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Citro.

(076906.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

SKYTATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 1, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 88.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03137, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour la gérance

Signature

(076917.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

IMPRIMERIE CENTRALE, Société Anonyme.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 15, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 6.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(076998.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

AMYDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6162 Bourglinster, 2, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 93.281.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour le gérant

Signature

(077096.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

TOSINVEST ITALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.892.

EXTRAITS

Par décision du Conseil d'Administration tenu en date du 6 septembre 2004, les décisions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration prend la décision de transférer le siège de la société au 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Les présentes modifications feront l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

TOSINVEST ITALIA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077029.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

TEMEKO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.869.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

TEMEKO HOLDING S.A.

J-M. Heitz / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(077149.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**SCAR S.A., Société Anonyme,
(anc. SCAR HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.189.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour la SCAR S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M. Kara

Administrateur-délégué / Administrateur

(077150.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

CHALGRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.151.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

CHALGRIN S.A.

J-M. Heitz / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(077151.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PATRIMOINE FUND SELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.852.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2004

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs Antoine Calvisi, Président

Pierre Baldauff

Nico Thill

Réviseur d'Entreprises:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077114.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PATRIMOINE FUND SELECT CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.969.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2004

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Commissaire pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs Antoine Calvisi, Président
Pierre Baldauff
Nico Thill

Commissaire:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077116.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

JEAN-PAUL BRISBOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7317 Steinsel, 6, rue Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 50.063.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2004.

Pour le gérant

Signature

(077101.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

PRISM RESEARCH AND CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6136 Junglinster, 25A, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 81.595.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2004.

Pour le gérant

Signature

(077102.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP GRIGNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 73.163.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2004

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour D.L. PARTNERSHIP GRIGNY S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077143.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

WEWECARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6160 Bourglinster, 20, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.274.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(077106.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 82.655.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 juin 2004

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077144.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP NIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 97.165.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 18 juin 2004

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour D.L. PARTNERSHIP NIMES S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077145.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 92.218.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 18 juin 2004

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 2003 et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, avec effet au 31 décembre 2003.

Pour D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077146.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

BEAUX-ARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 86.534.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 septembre 2004. Signature.
(077189.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

SOPATRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.361.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004. Signature.
(077190.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP GONESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 39.987.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004. Signature.
(077191.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP GRIGNY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 73.163.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004. Signature.
(077192.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 82.655.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004. Signature.
(077193.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

TALK FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 88.106.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004. Signature.
(077161.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP NIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 97.165.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(077194.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 92.218.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(077195.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

GESTION MAGMA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 55.623.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour la GESTION MAGMA S.C.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur-délégué / Administrateur

(077152.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

SAVENNIERES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 35.268.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour la société SAVENNIERES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

R. Donati / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(077153.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

MANESTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 83.260.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03843, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077170.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

**RAKI S.A., Société Anonyme,
(anc. RAKI HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.187.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

RAKI S.A.

A. De Bernardi / M-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(077154.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

VICKSBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.961.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

VICKSBURG S.A.

A. De Bernardi / M-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(077155.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

TALMADGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.959.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

TALMADGE S.A.

F. Innocenti / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(077156.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

MIRAFLORES PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 66.500.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077204.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

LES GLYCINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 59.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077205.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

JA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 77.664.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(077200.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

FAMAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 33.041.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(077201.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

MANAMA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.967.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077234.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

DENEBOLA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.465.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS04578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077235.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

NEWHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.374.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2004, réf. LSO-AS04579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077236.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

HESTIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.643.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2004.

Signature.

(077267.3/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

SP CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 102.798.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le onze août.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Monsieur Serge Philippart, employé privé, né à Kinshasa, le 10 octobre 1952, demeurant à B-1435 Mont St Guibert, 45, rue des Aulnes et son épouse;

2) Madame Anne-Lise Deltenre, employée, née à Charleroi, le 2 juin 1953, demeurant à B-1435 Mont St Guibert, 45, rue des Aulnes.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de SP CONCEPT, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Bertrange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

Art. 3. La société a pour objet:

- Toutes études d'aménagement de locaux destinées à l'hôtellerie en général.
- La consultance en hôtellerie-restauration.
- La gestion d'établissements dans le secteur HORECA.
- La vente de tous équipements et de tous produits liés à l'HORECA.
- L'élaboration de dossiers commodo-incommodo.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent parts sociales de 125,- EUR chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Serge Philippart, préqualifié.	60 parts
2) Madame Anne-Lise Deltenre, préqualifiée	40 parts
Total:	100 parts

La somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société.

La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 9. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille dix euros.

Réunion des associés

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant: Monsieur Serge Philippart, préqualifié.
2. La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.
3. Le siège social de la société est fixé à L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: S. Philippart, A.-L. Deltenre, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 août 2004, vol. 900, fol. 46, case 6. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pétange, le 1^{er} septembre 2004.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(074194.3/207/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

COMSEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 82.679.

L'an deux mille quatre, le vingt-six août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMSEA S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 22 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1228 du 24 décembre 2001, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 332 du 24 mars 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 82.679.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Changement du pouvoir de signature des membres du conseil d'administration, et modification subséquente du deuxième alinéa de l'article six des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6. Deuxième alinéa.** La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de chaque administrateur.

Toutefois, pour toutes les opérations de crédit ou de gage, l'accord préalable de l'assemblée générale est nécessaire.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer le pouvoir de signature des administrateurs et de l'administrateur-délégué, et de modifier, par conséquent, le deuxième alinéa de l'article six des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6. Deuxième alinéa.** La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de chaque administrateur.

Toutefois, pour toutes les opérations de crédit ou de gage, l'accord préalable de l'assemblée générale est nécessaire.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J. Faber, J. Piek, E. Antona, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, vol. 144S, fol. 96, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

E. Schlessler.

(074250.3/227/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

COMSEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 82.679.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

E. Schlessler.

(074251.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

**BEST ORGANISATION S.A., Société Anonyme,
(anc. MULTI DISTRI S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 72.558.

L'an deux mille quatre, le douze août.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MULTI DISTRI S.A., avec siège à Luxembourg, (R.C. B n° 72.558), constituée sous la dénomination de EUROPE TRAITEMENT SERVICE S.A., suivant acte notarié du 12 novembre 1999, publié au Mémorial C n° 34 du 11 janvier 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant à B-1500 Halle.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la raison sociale en BEST ORGANISATION S.A.
2. Changement du premier paragraphe de l'objet social.
3. Transfert de l'adresse du siège à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
4. Démission du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Modifications statutaires afférentes.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale en BEST ORGANISATION S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer le premier paragraphe de l'objet social comme suit:

La société a pour objet l'organisation de tous types de manifestations événementielles, notamment foires, salons, réunions, congrès, conventions, séminaires pour les particuliers comme pour les entreprises.

Troisième résolution

L'adresse du siège est transféré de L-2449 Luxembourg, 11, bd Royal à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer le conseil d'administration comme suit:

Sont nommés nouveaux administrateurs et administrateurs-délégués:

Monsieur Patrick Talazac, employé privé, né à F-Saint Maur des Fosses, le 23 décembre 1956, demeurant à B-6760 Virton, 1, rue au Chachy-Bleid.

Monsieur Gabriel Hernalsteens, administrateur, né à B-Bruxelles, le 26 janvier 1962, demeurant à B-1880 Meise, 1/A1 August Van Doorslaerstraat (administrateur-délégué).

Madame Florence Depinay, administrateur, née à F-Rouen, le 2 décembre 1965, demeurant à F-7600 Rouen, 26, rue de Tour de beure (administrateur-délégué).

Cinquième résolution

Est nommée nouveau commissaire aux comptes:

La société anonyme MONEYLIFT S.A., (R.C. B 96.010), avec siège social à L-3530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Sixième résolution

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire sortants, pour leur mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Septième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier les articles 1^{er} alinéa 1^{er}, 2 alinéa 1^{er} des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de BEST ORGANISATION S.A.

Art. 2. Alinéa 1^{er}. La société a pour objet l'organisation de tous types de manifestations événementielles, notamment foires, salons, réunions, congrès, conventions, séminaires pour les particuliers comme pour les entreprises.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, pré-noms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Stiernon, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 août 2004, vol. 900, fol. 46, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pétange, le 6 septembre 2004.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(074320.3/207/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 13, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 85.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04417, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A.

Signature

(077421.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 13, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 85.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04418, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A.

Signature

(077422.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 13, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 85.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04419, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A.

Signature

(077423.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

**ITCIM, S.à r.l., IT CONSULTING AND INVESTMENT MANAGEMENT,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.956.

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

Monsieur Thierry Quinot, informaticien, demeurant à B-5530 Yvoir, 12, Chemin de Niersant.

Le comparant agissant en tant que seul associé et gérant unique avec pouvoir d'engager par sa seule signature la société à responsabilité limitée IT CONSULTING AND INVESTMENT MANAGEMENT, S.à r.l. en abrégé ITCIM, S.à r.l. avec siège social à L-9515 Wiltz, 71, rue Grand-Duchesse Charlotte, constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, préqualifiée, en date du 6 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 731 du 10 juillet 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.956.

Ensuite le comparant, agissant en sa dite qualité et se considérant comme dûment convoqué à la présente assemblée, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte, à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Strassen.»

Le deuxième alinéa reste inchangé.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société. Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, le comparant a déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: T. Quinot, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 septembre 2004, vol. 900, fol. 66, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication aux Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2004.

B. Moutrier.

(074258.3/272/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

**ITCIM, S.à r.l., IT CONSULTING AND INVESTMENT MANAGEMENT,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.956.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2004.

B. Moutrier.

(074259.3/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

IMFOLED LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.346.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2004

Suite à la démission de Monsieur Jean-Claude Foulon, l'Assemblée décide de le remplacer par Monsieur Jacques Reckinger. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(076971.3/550/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

FRIEDEN & QUINTUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 102.789.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le deux septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Thierry Quintus, maître-opticien, né à Luxembourg le 14 mars 1972, demeurant à L-6940 Niederanven, 182, route de Trèves;

2.- Monsieur Marc Frieden, maître-opticien, né à Karlsruhe (Allemagne) le 4 février 1968, demeurant à L-6911 Roodt-sur-Syre, 20, rue de Mensdorf.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de FRIEDEN & QUINTUS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Sandweiler.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente et la représentation d'appareils et instruments optiques, l'exploitation d'un atelier optique et d'un centre de lentilles de contact.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mil quatre.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Thierry Quintus, maître-opticien, né à Luxembourg le 14 mars 1972, demeurant à L-6940 Niederanven, 182, route de Trèves, cinquante parts sociales,	50
---	----

2.- par Monsieur Marc Frieden, maître-opticien, né à Karlsruhe (Allemagne) le 4 février 1968, demeurant à L-6911 Roodt-sur-Syre, 20, rue de Mensdorf, cinquante parts sociales,	50
---	----

Total: cent parts sociales,	100
-----------------------------------	-----

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés. A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est à L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale.
- 2) Sont nommés gérants techniques de la société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Thierry Quintus, prénommé, et
 - Monsieur Marc Frieden, prénommé.
- 3) La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants techniques.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Quintus, M. Frieden, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, vol. 21CS, fol. 93, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 septembre 2004.

T. Metzler.

(074114.3/222/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

F&B EUROPE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 101.660.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 17 septembre 2004 que:

Messieurs David Baumann, consultant, demeurant à CH-1204 Genève, 7, Cours de Rive, et Thomas Wikström, consultant financier, demeurant à L-8116 Bridel, beim Antons Kräte, remplacent les administrateurs démissionnaires Mesdames Sylvie Portenseigne, employée privée, demeurant à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, et Christine Schmitt, employée privée, demeurant à F-57070 Metz, 43 bis, rue des Trois-Evêchés, auxquelles l'assemblée accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat et leur gestion jusqu'à cette date.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076501.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

MY GROUP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.208.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(076798.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

ENTREPRISE PAIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9355 Bettendorf, 22, route de Diekirch.
R. C. Diekirch B 5.314.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02604, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENTREPRISE PAIVA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(903068.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

WEILAND BAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9834 Holzthum, 1, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 43.696.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Diekirch, le 30 août 2004, réf. DSO-AT00155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

WEILAND BAU S.à r.l.

Signature

(903070.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

REICHERT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8279 Holzem, 18, route de Capellen.
R. C. Luxembourg B 102.786.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix août.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. Monsieur Tom Reichert, directeur associé, demeurant à L-4531 Differdange, 134, avenue Charlotte,
2. Monsieur Paul Reichert, ingénieur diplômé, demeurant à L-8279 Holzem, 23, rue du Moulin, ici non présent mais représenté par Monsieur Tom Reichert, ci-dessus mentionné, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Capellen le 5 août 2004, ci-annexée.

Ces comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de REICHERT GROUP S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Holzem.

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le conseil, l'audit, l'assistance en matière technique, commerciale, informatique, financière, en assurance qualité ou en recherche et développement.

La société aura également pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, le financement et le développement de ces participations.

La société s'interdit toutefois toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte et/ou d'ingénieur conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et valeurs mobilières, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ses affaires.

La société pourra enfin, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) représenté par cent actions (100) d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Les actions ont été souscrites comme suit:

Monsieur Paul Reichert, préqualifié,	60 actions
Monsieur Tom Reichert, préqualifié,	40 actions
Total:	100 actions

Les actions de la société ont été intégralement libérées en espèces par les associés, de sorte que le montant de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et les conditions que la loi permet, racheter ses propres actions.

Toute action est indivisible, la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social ou en tout autre endroit à préciser dans les convocations, le 31 mai de chaque année à 14.00 heures, et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 7. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, soit par original, soit par télécopie, par télex ou par fax une autre personne comme mandataire.

Les décisions de l'assemblée générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés votants, sauf les majorités spéciales légalement requises.

Art. 8. Les assemblées des actionnaires seront convoquées par le conseil d'administration, à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour, et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout porteur d'actions nominatives à son adresse portée au registre des actionnaires. En présence d'actions au porteur les convocations sont faites par annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et dans un journal de Luxembourg.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis de convocation ni publication préalable.

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années, et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus; toutefois, un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission, de révocation ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, nommera des fondés de pouvoir de la Société.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signé(s) par tous les membres du conseil d'administration sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la première signature.

Art. 11. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par l'administrateur qui aura assumé la présidence. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il y en a) ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration peut nommer un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s) qui aura (auront) pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et qui représentera (représenteront) la société en justice.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la seule signature de toute autre personne à qui des pouvoirs de signature auront été spécialement délégués par le conseil d'administration avec l'autorisation de l'assemblée générale.

Art. 14. Les opérations de la Société, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, les questions fiscales et l'établissement de toutes déclarations d'impôt ou autres déclarations prévues par la loi luxembourgeoise, seront surveillées par un commissaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période prenant fin le jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires et jusqu'à l'élection de son successeur. Le commissaire restera en fonction jusqu'à sa réélection ou l'élection de son successeur.

Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée des actionnaires.

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social tel qu'il est prévu à l'article cinq des statuts ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut décider de payer des dividendes intérimaires selon les conditions et les restrictions prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 67-1 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Art. 19. Pour toutes matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement, et qu'en outre ces conditions sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de cette même loi.

En outre, les comparants ont été informés que la société ne pourra passer des actes de commerce qu'après avoir obtenu les autorisations administratives y relatives.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que se soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de 4.250,- euros.

Loi anti-blanchiment

En application de la loi du 11 août 1998, les comparants déclarent être les bénéficiaires réels de cette opération et ils déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois.
2. Le nombre des commissaires est fixé à un.
3. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de cinq années:
 - Monsieur Paul Reichert, ingénieur diplômé, né à Luxembourg le 20 janvier 1949, demeurant à L-8279 Holzem, 23, rue du Moulin,
 - Monsieur Tom Reichert, directeur associé, né à Luxembourg le 5 février 1978, demeurant à L-4531 Differdange, 134, avenue Charlotte,
 - Madame Christiane Jung, chef du personnel, née à Luxembourg le 31 mai 1952, demeurant à L-8279 Holzem, 23, rue du Moulin.
4. Est appelée aux fonctions de commissaire pour une durée de cinq ans:
La société AUDEX S.A. avec siège à L-1830 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

5. Le siège social est fixé à L-8279 Holzem, 18, route de Capellen.

6. Monsieur Paul Reichert, préqualifié, est nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature en toute circonstance, avec faculté de procuration.

Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont à la charge de la société, les fondateurs en étant débiteurs solidaires.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, qui se sont fait connaître du notaire par leurs noms, prénoms usuels et résidences, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifiés au moyen de copie de leurs cartes d'identité.

Signé: T. Reichert, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 13 août 2004, vol. 429, fol. 91, case 11. – Reçu 2.500 euros.

Le Receveur ff. (signé): Leyers.

Capellen, le 7 septembre 2004.

Pour copie conforme

C. Mines

Notaire

(074026.3/225/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

FACADES ET PLAFONNAGES PAIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9166 Mertzig, 7A, Zone Industrielle.

R. C. Diekirch B 4.535.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02609, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FACADES ET PLAFONNAGES PAIVA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(903069.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

R.P.S. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 84.521.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

R.P.S. HOLDING, S.à r.l.

Signatures

(077434.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

R.P.S. HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 84.521.

—
Extrait des décisions prises par l'Associé Unique en date du 2 septembre 2004

Le terme de trois ans du mandat du Commissaire étant échu, l'Associé Unique nomme le Commissaire sortant, à savoir:

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

pour une période de trois ans.

Son mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

R.P.S. HOLDING, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077437.3/815/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

HAPPY SUN SOLARIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 26-30, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Diekirch B 4.126.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 22 septembre 2004, réf. DSO-AU00133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 22 septembre 2004.

Signature.

(903076.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 septembre 2004.

FUCHS INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.660.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 4 juin 2003

Monsieur Carlo Juncker, a été coopté Administrateur, en remplacement de Monsieur Hugues Oosterbosch, démissionnaire.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2004

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs Jean Fuchs; Président, Jean-Christian Brants, Antoine Calvisi, Carlo Juncker, Hubert Nicolas, Nico Thill.

Réviseur d'Entreprises

PricewaterhouseCoopers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077124.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

SERVICES INTERNATIONAUX D'INGENIERIE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 102.792.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the second day of September.

Before Maître Léon Thomas called Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) The company SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., with registered office at L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg n° B 65.906,

here represented by Mrs Patrizia Collarin, private employee, residing professionally at L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on August 27, 2004;

2) The company LOUV, S.à r.l., with registered office at L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg n° B 89.272,

here represented by Mrs Patrizia Collarin, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on August 27, 2004.

The said proxies after having been signed ne varietur by the proxy holder, acting as here above stated, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The said appearing parties, duly represented, have established as follows the Articles of Incorporation of a company under the form of a société anonyme to be organized between themselves:

Title 1.- Name, Registered office, Object, Duration, Corporate capital

Art. 1. There is hereby organized a company in the form of a société anonyme, the name of which shall be SERVICES INTERNATIONAUX D'INGENIERIE S.A.

The said company shall have its registered office in Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board.

In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred, or are imminent, which might impair the normal activities of the Registered office or easy communication between such

office and foreign countries, the Registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such temporary transfer of the Registered office, still remains of Luxembourg nationality.

The company shall have an unlimited duration.

Art. 2. The company may carry out any industrial or commercial activity, in particular, (but not limited to) those relating to industrial engineering services, and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

The company may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guaranties or in any other way.

The company has also as purpose the acquisition, the management, the development by renting out or by any other means and, if applicable, the sale of real estate of any kind, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The company may carry out all transactions relating to movable assets or real estate or those being of a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

The company may acquire interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds or of any liquid funds, the management, supervision and development of these interests.

Art. 3. The corporate capital is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) represented by 310 (three hundred ten) shares of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

The shares shall be in bearer form or in registered form at the Shareholder's request. The subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.

The company may redeem its shares within the limits fixed by law.

Title 2.- Management and Supervision

Art. 4. The company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members who need not be shareholders of the company. Their term of office shall be maximum six years. The directors shall be re-eligible.

Art. 5. With the exception of the acts reserved to the general meeting of shareholders by law or by the Articles of Incorporation, the Board of Directors may perform all acts necessary or useful to the achievement of the purposes of the company. The Board of Directors may not deliberate or act validly unless a majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telex or telefax, being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote by letter, telex or telefax. Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effects as resolutions adopted at the directors' meetings.

Resolutions of the Board of Directors shall be adopted by majority vote.

Art. 6. The Board of Directors may delegate all or part of its power relating to the daily management and representation of the company in relation with this management to a director, officer, manager or other agents, being a shareholder or not.

The delegation to a member of the Board of Directors is submitted to the prior authorization of the general meeting.

The company shall be bound by the sole signature of the Board of Director's delegate or by the collective signature of two directors.

Art. 7. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the company by the Board of Directors represented by its chairman or its managing director.

Art. 8. The Board of Directors may decide to pay interim dividends within the limits and conditions fixed by law.

Art. 9. The supervision of the corporation shall be entrusted to one or more auditors, who are appointed for a term not exceeding six years. They shall be reeligible.

Title 3.- General meeting and distribution of profits

Art. 10. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the broadest powers to perform or ratify all acts which concern the company. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The general meeting shall determine the allocation or distribution of the net profits.

Art. 11. The annual meeting of shareholders shall be held on 3rd Monday of June at 17.00 o'clock in Luxembourg at the registered office or at any other location designated in the convening notices. If said day is a public holiday, the meeting will be held the next following business day.

Art. 12. By a decision of the extraordinary general meeting of the shareholders, all or part of the net profit and the distributable reserves may be assigned to redemption of the stock capital by way of reimbursement at par of all or part of the shares which have to be determined by lot, without reduction of capital. The reimbursed shares are cancelled

and replaced by bonus shares which have the same rights as the cancelled shares, with the exception of the right of reimbursement of the assets brought in and of the right to participate at the distribution of a first dividend allocated to non-redeemed shares.

Title 4.- Accounting year, Dissolution

Art. 13. The accounting year shall begin on 1st January and end on 31st December of each year.

Art. 14. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Title 5.- General Provisions

Art. 15. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

Transitory Provisions

1. The first accounting year will start on the date of formation of the Company and will end on the 31 December 2004.

2. The first annual general meeting will be held in 2005.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed as follows:

1) by the company SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prenamed, three hundred nine shares,	309
2) by the company LOUV, S.à r.l., prenamed, one share,	1
Total: three hundred and ten shares,	310

All the shares have all been fully paid up in cash so that EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) are now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions set forth in Article 26 of the Law of Trading Companies have been observed and expressly acknowledges their observation.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization amounts to approximately EUR 2,000.- (two thousand Euros).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, duly represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have decided to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have, by unanimous vote, passed the following resolutions:

1) The registered office of the company is: 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

The general meeting authorizes the board of directors to fix at any time a new registered office within the municipality of Luxembourg.

2) The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.

3) Are appointed as directors:

a) Mr Juan Buenestado Dorado, Industrial Engineer, born on March 30, 1940 in Cordoba (Spain), residing at c. Castillo de Jativa, 47; E-28006 Madrid (Spain);

b) Mrs Maria Teresa Gallego Palacio, Manager, born on February 12, 1956 in Barbastro (Spain), residing at c. Castillo de Jativa, 47; E-28006 Madrid (Spain);

c) Mr Ricardo Sanchez, private employee, born on December 13, 1969 in Salamanca (Spain), with professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

4) Is appointed as statutory auditor:

- The company FIN-CONTROLE S.A., having its registered office at L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, R.C.S. Luxembourg n° B 42.230.

5) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2010.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the proxy holder, known to the notary by surname, name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le deux septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg B 65.906,

ici représentée par Mademoiselle Patrizia Collarin, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 27 août 2004;

2) La société à responsabilité limitée LOUV, S.à r.l., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg B 89.272,

ici représentée par Mademoiselle Patrizia Collarin, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 27 août 2004.

Lesdites procurations après avoir été signées ne varient par la mandataire, agissant ès dites qualités, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes représentées ainsi qu'il a été dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Titre 1.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société sous la forme d'une société anonyme dont la dénomination sera SERVICES INTERNATIONAUX D'INGENIERIE S.A.

Cette société aura son siège social à Luxembourg.

Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société pourra effectuer toute activité industrielle ou commerciale, et en particulier (mais de manière non limitative) toute activité en relation avec les services d'ingénierie industrielle et pourra détenir un établissement commercial ouvert au public. En général, la société pourra prendre des mesures de contrôle et de supervision et exécuter toute opération qui s'avérerait nécessaire pour l'accomplissement et le développement de cet objet.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières ou de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Toutes les actions pourront être au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre 2.- Administration, Surveillance

Art. 4. La société sera administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs pourront émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs, produiront effet au même titre que des décisions prises à une réunion du Conseil d'Administration.

Les décisions du conseil d'administration seront prises à la majorité des voix.

Art. 6. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, directeur, gérant ou autres agents, actionnaire ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société sera engagée soit par la signature individuelle du délégué du Conseil d'Administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires; ils seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils seront rééligibles.

Titre 3.- Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne seront pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième lundi de juin à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre 4.- Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commencera le 1^{er} janvier et finira le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre 5.- Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., préqualifiée, trois cent neuf actions,	309
2) par la société LOUV, S.à r.l., préqualifiée, une action,	1
Total: trois cent dix actions,	310

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, représentant l'intégralité du capital et se reconnaissant dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3) Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Juan Buenestado Dorado, Ingénieur Industriel, né le 30 mars 1940 à Cordoba (Espagne), demeurant à c. Castillo de Jativa, 47, E-28006 Madrid (Espagne);

b) Madame Maria Teresa Gallego Palacio, Gérante, née le 12 février 1956 à Barbastro (Espagne), demeurant à c. Castillo de Jativa, 47, E-28006 Madrid (Espagne);

c) Monsieur Ricardo Sanchez, employé privé, né le 13 décembre 1969 à Salamanque (Espagne), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

4) Est nommée commissaire:

- La société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, R.C.S. Luxembourg B 42.230.

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2010.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à la mandataire connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Collarin, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, vol. 21CS, fol. 93, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 septembre 2004.

T. Metzler.

(074149.3/222/299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

MOUFLOLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.594.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(076794.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

SBM CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Hesperange, 281, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 86.540.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 février 2004

«Première résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur José Fernandes dos Santos en sa qualité d'administrateur et lui accorde entière décharge pour la durée de son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer, en son remplacement, Madame Stella Battista, conseiller fiscal, demeurant à Aspelt. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2007.»

Hesperange, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076974.3/820/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

BIJOUTERIE D.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 4, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 102.815.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le deux septembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Daniel Da Silva Martins, employé privé, demeurant à L-4151 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Jardins.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois relatives ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une bijouterie avec l'achat et la vente des articles de la branche.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de fusion ou de toute autre manières dans toutes affaires, entreprises, ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.**Art. 4.** La société prend la dénomination de BIJOUTERIE D.M., S.à r.l.**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune et se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.**Art. 7.** Les cent parts sociales (100) parts sociales sont souscrites en espèces par l'associée unique.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.**Art. 12.** Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Le produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.*Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2004.

Frais

L'associé a évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution à environ huit cents cinquante Euros (EUR 850,-).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Décisions

Et l'associé a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée: Monsieur Daniel Da Silva Martins, prénommé.
- 2.- La société est gérée par l'associé-gérant unique qui pourra engager la société sous sa seule signature.
- 3.- Le siège social est établi à L-1630 Luxembourg, 4, rue Glesener.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Da Silva, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 septembre 2004, vol. 900, fol. 5365, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2004.

A. Biel.

(074720.3/203/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.

GOTTARDO EQUITY FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 78.718.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076928.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

GOTTARDO EQUITY FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 78.718.

Les statuts de la Société étaient publiés dans le Mémorial C le 22 décembre 2000.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 27 juillet 2004 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2003

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 638.068,- sera approprié de la manière suivante:

Réserve légale	5.602,- CHF
Dividende de l'année.	632.000,- CHF
Bénéfice reporté	466,- CHF

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs Antonio Sergi, Stuart Alexander, Carlo Broggi et Valerio Zanchi ainsi que celui du réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg pour une période indéfinie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076924.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

INTERNATIONAL BUILDING AND SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 90.157.

L'an deux mille quatre, le douze août.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme IDEAL MOTOR S.A., avec siège à L-8295 Keispelt, (R.C. B n° 90.157), constituée suivant acte notarié du 6 décembre 2002, publié au Mémorial C page 1318/2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant à B-1500 Halle.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la raison sociale en INTERNATIONAL BUILDING AND SERVICES S.A.
2. Changement de l'objet social.
3. Transfert du siège social de Kehlen à Luxembourg.
4. Démission de Monsieur Pascal Van Schuylenbergh et Madame Yanique Mairesse comme administrateurs.
5. Démission du commissaire aux comptes.
6. Nomination de deux nouveaux administrateurs et d'un commissaire aux comptes.
7. Modifications statutaires afférentes.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale en INTERNATIONAL BUILDING AND SERVICES S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social comme suit:

La société a pour objet: la construction, la rénovation et l'entretien dans la construction immobilière en général, comprenant tous travaux de maçonnerie béton, tout travaux d'entrepreneur en démolition, en travaux de carrelage, tout travaux de plafonnage-cimentier, de menuiserie, de tapisserie-poseur de revêtement, d'électricien, d'étanchéité de bâtiments et en général tout travaux de constructions de bâtiments et de métiers y annexés en général.

Elle a encore pour objet: la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille et le conseil en développement d'entreprises. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Troisième résolution

Le siège social est transféré de Kehlen à Luxembourg.

L'adresse du siège de la société est: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer Monsieur Pascal Van Schuylenbergh et Madame Yanique Mairesse comme administrateurs.

Sont nommés nouveaux administrateurs:

- Monsieur Christian Wagner, employé privé, né le 5 septembre 1965 à Aubagne, demeurant à B-3090 Overijse 59, Pl. ;, Taymansstraat.

- Monsieur Bart De Vylder, employé privé, né le 16 janvier 1971 à Aalst, demeurant à B-9340 Lede, 29, Papegemstraat.

Est nommée nouveau commissaire aux comptes:

La société anonyme MONEYLIFT S.A., (R.C. B 96.010), avec siège social à L-3530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Sixième résolution

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire sortants, pour leur mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Septième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier les articles 1^{er}, 2 alinéa 1^{er} et 3 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de INTERNATIONAL BUILDING AND SERVICES S.A.

Art. 2. Alinéa 1^{er}. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La société a pour objet: la construction, la rénovation et l'entretien dans la construction immobilière en général, comprenant tous travaux de maçonnerie béton, tout travaux d'entrepreneur en démolition, en travaux de carrelage, tout travaux de plafonnage-cimentier, de menuiserie, de tapisserie-poseur de revêtement, d'électricien, d'étanchéité de bâtiments et en général tout travaux de constructions de bâtiments et de métiers y annexés en général.

Elle a encore comme objet: la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille et le conseil en développement d'entreprises. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Stiernon, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 août 2004, vol. 900, fol. 46, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pétange, le 6 septembre 2004.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(074321.3/207/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

BANDAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 84.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03131, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(076913.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

BANDAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 84.395.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire en date du 15 septembre 2004 que:

1. La société EUROCOMPTE S.A., R. C. Luxembourg B 37.263, avec siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été nommée nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société EURO ASSOCIATES, avec siège social établi à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

Décharge a été accordée au Commissaire aux Comptes démissionnaire, la société EURO ASSOCIATES, avec siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076911.3/1051/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

RC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Kehlen.
R. C. Luxembourg B 87.456.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2004.

LUCOS S.A.

Signature

(076966.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

RC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Kehlen.
R. C. Luxembourg B 87.456.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(076970.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

GOTTARDO TOWER FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 48.188.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AT04057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076932.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

GOTTARDO TOWER FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 48.188.

Les statuts de la Société étaient publiés dans le Mémorial C le 13 juillet 2000.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 27 juillet 2004 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2003

Le bénéfice de l'exercice s'élève à EUR 1.508.282,- sera approprié de la manière suivante:

Dividende de l'année	1.505.000,- EUR
Bénéfice reporté	1.505.000,- EUR

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs Antonio Sergi, Stuart Alexander, Carlo Broggi, Valerio Zanchi, Lawrence Doyle et Jacques Elvinger ainsi que celui du réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des administrateurs et celui du réviseur d'entreprise viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076931.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04059 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076940.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.460.

Les statuts de la Société étaient publiés dans le Mémorial C le 22 février 2000.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 27 juillet 2004 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2003

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 8.712.081,- sera approprié de la manière suivante:

Dividende de l'année	8.712.000,- CHF
Bénéfice reporté	81,- CHF

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs Antonio Sergi, Stuart Alexander, Carlo Broggi et Valerio Zanchi ainsi que celui du réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des administrateurs et celui du réviseur d'entreprise viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076939.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

V.A.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 85.577.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(077213.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

V.A.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 85.577.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(077215.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 76.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076952.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 76.597.

Les statuts de la Société étaient publiés dans le Mémorial C le 1^{er} août 2000.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 27 juillet 2004 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2003

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 1.560.935,- sera approprié de la manière suivante:

Dividende de l'année	1.560.000,- CHF
Bénéfice reporté	935,- CHF

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs Antonio Sergi, Stuart Alexander, Carlo Broggi et Valerio Zanchi ainsi que celui du réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des administrateurs et celui du réviseur d'entreprise viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076947.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

AD FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.129.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03561, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076825.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.
